DANJOUT'INFOS

Le Mag !

Numéro
-83-

« Association Les Reines des Perches »

Page. 4
Rentrée scolaire

Page. 6
Démocratie participative

AUTOMNE 2021

Mairie de Danjoutin :
44, rue du Docteur Jacquot
90400 Danjoutin
Tél. : 03 84 28 24 21
www.mairiedanjoutin.fr

ÉDITO

M. le maire Emmanuel FORMET (3ème en partant de la gauche), entouré de bénévoles de l'association Les Reines des Perches

Ce mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire mais également de reprise des activités du monde associatif. Encore une fois, bien que ce **redémarrage** se fasse dans un contexte particulier, nous pourrons poursuivre nos activités en respectant le protocole sanitaire édicté par l'Etat. Le **pass sanitaire** est obligatoire pour participer aux activités sportives, culturelles se déroulant dans les locaux municipaux. Il s'agit d'une obligation qui découle d'une loi et d'un décret qu'il faut appliquer à l'échelle locale.

Pour cette rentrée, nous accueillons une **unité externalisée de l'IME (Institut médico-éducatif)** de Roppe. Dix enfants présentant une déficience intellectuelle, une enseignante et des éducateurs occupent deux classes de l'école Saint Exupery. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Nous avons pu découvrir l'excellent travail des deux premiers **Groupes d'Actions Solutions (GAS)** lors de notre **assemblée communale** début juillet. Des aménagements ont été proposés pour le premier, concernant **la sécurité routière rue de Vézelois.** Des tests seront effectués à compter du 4 octobre afin d'évaluer leur efficacité. Le deuxième concerne **l'avenir du fort des Basses Perches** avec des pistes d'occupation de ce lieu. A noter que nous avons maintenant l'électricité, ce qui permettra d'organiser plus facilement des manifestations. Je suis persuadé que cette approche faisant appel à l'intelligence collective et à l'implication des citoyens conduira à trouver des solutions à nos problèmes. Il faut vraiment que chaque danjoutinois.e participe à ces groupes de travail. Vous trouverez dans ce magazine la possibilité de s'inscrire à un nouveau GAS concernant **le parcours santé**.

Par là même, un appel à bénévoles est lancé pour reconstituer un nouveau **comité des fêtes**, pour établir un groupe de **guides au fort des Basses Perches** et pour être référent de quartier dans le cadre du dispositif **«participation citoyenne».**

Je vous souhaite une bonne rentrée. Prenez soin de vous, de votre famille et de vos proches. Restons unis dans ce contexte difficile.

Emmanuel FORMET,
Maire de Danjoutin

SOMMAIRE

02. ÉDITORIAL
03. PERSONNEL COMMUNAL
04. ÉCOLES
05. ARRÊT SUR IMAGES
06. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
07. TRAVAUX
08. COMMERCES
09. ASSOCIATIONS
10. PATRIMOINE
12. AGENDA

Infos légales : Directeur de publication : Emmanuel Formet • Équipe de rédaction : service communication • Crédits photos : Mairie de Danjoutin • Conception & impression : Estimprim tirage à 2000 exemplaires • Mairie de Danjoutin : 44, rue du Docteur Jacquot - 90400 Danjoutin ☎ 03 84 28 24 21. secretariat@mairiedanjoutin.fr • Dépôt légal : septembre 2021 •

COUPON DE PARTICIPATION À RETOURNER AVANT LE 30 OCTOBRE

Déposer le coupon ci-dessous à la mairie ou envoyer un mail à secretariat@mairiedanjoutin.fr

Nom / Prénom : .....

Mail et/ou n° de téléphone : ...../.....

❏ souhaite participer au GAS réhabilitation du parcours de santé

❏ propose le(s) thème(s) de GAS suivant(s) : .....

❏ est volontaire pour participer au dispositif « Participation citoyenne ». Joindre un courrier de candidature adressé à Mr le Maire.

❏ souhaite participer au comité des fêtes

❏ souhaite être bénévole au sein de l'amicale des amis du fort , notamment en tant que guide

Personnel Résidence Naal

De gauche à droite :
LEUBA Bernadette
MILBERGUE Chloé
AUBRY Beatrice (Responsable)
MOUREY Veronique

Personnel de la restauration scolaire

MILJUS Jovenka
BOUR Patrick
CASTEL Josiane
(responsable du pôle)

Inauguration de l'Espace Prosper Gehendez

Un **nouvel espace vert**, baptisé espace Prosper Géhendez, a été inauguré lundi 13 septembre, en présence des membres de sa famille. Cette place du **centre bourg** se situe à l'emplacement de la maison familiale Mercier, dans laquelle a vécu **Prosper Géhendez**. Ce dernier, qui a effectué trois mandats consécutifs de 1983 à 2001 en tant que maire, **a marqué la vie de la commune**. On lui doit notamment la construction de la Maison pour Tous, de la résidence Germaine Naal, ou encore celle de la salle omnisports. Il a aussi été à l'origine du service de livraison des repas à domicile et du jumelage avec Leinzell.

La famile Géhendez

LA RENTRÉE SCOLAIRE DANS NOS ÉCOLES

Equipe enseignante de l'école élémentaire St Exupéry

Debout de gauche à droite
Elodie CLEMENT / CE2-CM1
Jérémie YVETOT / CM2
Laurence DAVID / GS
Nataly ROLLIN / CM1-CM2, directrice
Nathalie GRISEY / CE1-CE2
Assises de gauche à droite
Elodie FRAHIER / CM1-CM2 et GS
Nathalie MESCHKAT / CP
Laurence THOMASSIN / PS
Mélanie MORGA-BLACHE / MS

Equipe enseignante Unité externalisée de l'ADAPEI

de gauche à droite
Loreva FAUQUET / Psychologue
Cyrille FORMET / Enseignant
Lolita CREMEL / Assistante Educative et Sociale
Julie CAUSERET / Monitrice-Educatrice
Mme TRESSON / Directrice-Adjointe CREA
Amandine ANDRE / Educatrice Spécialisée

Une unité d'enseignement de l'IME de Roppe composée de neuf élèves âgés de 7 à 11 ans présentant une déficience intellectuelle a intégré l'école St Exupéry. Les enfants ont été bien accueillis et se sont faits vite des copains. Deux salles sont mises à disposition et ont été rénovées par l'ADAPEI.
Les élèves ne fréquentent pas le périscolaire mais pourront prendre leurs repas à la restauration scolaire dès octobre.

Equipe enseignante de l'école élémentaire Anne Frank

Debout de gauche à droite
Lionel DROMARD / directeur
Bruno SPAGNUL, Aurore SUGERES / Atsem
Acroupies de gauche à droite
Stéphanie DELHIER, **Céline FRESSE GROSJEAN**
Emilie FEFRERE.
Cyrielle GUILLAUME n'est pas présente sur la photo.

Equipe enseignante de l'école élémentaire Notre-Dame

De gauche à droite
Fanny GIROMINI / TPS-PS-MS
Hélène LAMBERT / MS-GS
Aurore SAGLIBENE / écoles CE1-CE2
Delphine COLAISSEAU / ASEM
Cécile STAFFOLANI / directrice
Laura BULLIARD / CP-CE1
Non présentes sur la photo : **Judith BACQUEROT** / CM1-CM2
Marie Catherine GIACOMONI / TPS-PS-MS
Caroline DELAITRE / AESH

Au cours de l'été, le **centre de loisirs** a proposé plusieurs **sorties** aux enfants, dont la visite de la ferme équestre d'Etueffont.

Les 4 classes de **l'école Anne Frank** ont participé à un **projet vélo** qui a emmené les plus grands à des sorties en ville à Belfort, à l'étang des Forges ou encore au Malsaucy selon l'âge des enfants.

Pour continuer à développer des actions dans le cadre de la parentalité, un **concours de pétanque amical** des parents-enfants de **l'école Anne Frank** s'est déroulé dans la bonne humeur et sous le soleil.

Décor du rond-point réalisé par des bénévoles, des élus et installé avec l'aide des services techniques.

Après huit années passées à la direction de l'école, Madame Catherine Faivre a souhaité faire valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année scolaire 2020-2021. Elle sera remplacée à compter de cette rentrée par Madame Cécile Staffolani.

Depuis son arrivée en 2013, Madame Catherine Faivre n'a eu de cesse d'améliorer sa « petite école » comme elle l'appelle : anglais dès la maternelle, ajout d'activités originales et pédagogiques (échecs, cirque, yoga, etc.).

Elle a tissé des liens avec tous les acteurs du secteur, qui ont pu apporter leur soutien aux projets de l'école le moment venu, et stabiliser l'équipe enseignante, qui a toujours répondu présent à ses sollicitations.

Ses efforts ont permis de faire grandir l'école en passant de 3 à 5 classes, et de 50 à 110 élèves.

Nous souhaitons une retraite épanouie à Madame Catherine Faivre et la remercions pour son travail dévoué.

Equipes Apel & Ogec

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La première assemblée communale

Elle s'est tenue le 6 juillet 2021, avec une soixantaine de participants, pendant deux heures, dans une **ambiance conviviale et constructive.** Composée d'élus et d'habitants, ouverte à tous, elle a pour objectifs de **débattre, d'amender et de valider** les différentes **propositions des Groupes Actions Solutions** (citoyens volontaires et quelques élus, co-construisent et traitent un sujet en proposant des solutions et des actions). Les travaux de deux GAS étaient à l'ordre du jour.

GAS Sécurisation du quartier rues de Vézelois et de l'Espérance

Les animateurs, porte-parole du groupe (19 adultes et 8 enfants), font part à l'assemblée de leurs **travaux et propositions d'actions**, avec un budget prévisionnel de 44 456 € :

- **Pour la rue de Vézelois :** une écluse, la création d'un trottoir (côté droit, en direction de Vézelois) et de passages piétons, ainsi que la déviation des camions de plus de 3,5 tonnes par la « rue de la halte ».
- **Pour la rue de l'Espérance :** installation de chasses roue, création de passages piétons et la déviation des poids lourds.

Les animateurs ont eu aussi à cœur de présenter leur démarche de travail collectif, avec une dynamique de quartier positive.
Des remarques des participants ont été notées, mais **pas d'opposition** au projet d'aménagements proposés. A charge pour le groupe de prendre en compte les remarques, et pour la mairie de se rapprocher des services du Département pour accompagner et mettre en place une **phase de tests** (octobre).

GAS Réhabilitation du fort des Basses Perches

L'animateur a présenté le fort et les préalables. En effet, l'enveloppe de 154 000 € reçue de la **Fondation du Patrimoine** oblige à certains **travaux** : accès au fort et gestion des parkings, mise en place de sanitaires, de l'eau et de l'électricité, sécurisation. L'électricité est installée depuis juin, les travaux pour installer l'eau courante ne sont pas retenus car trop coûteux. Deux toilettes sèches seront implantées, avec location de cabines de WC chimiques occasionnellement.
Le groupe a surtout imaginé **l'avenir du fort**, avec la volonté d'en faire un **lieu de mémoire** bien sûr, ainsi qu'un **espace de vie et de projets**. Les axes retenus par le groupe sont d'en faire un lieu pour : des cérémonies mémorielles et militaires ; des visites touristiques ; des productions (champignonnière de France Nature Environnement et ruches des Reines des Perches déjà en place) ; des rencontres festives (expositions, concerts…) ; des locations pour rassemblements privés et familiaux ; aire de fraîcheur lors des canicules ; un site de solidarité au titre de l'économie sociale et solidaire (chantiers d'insertion…).
Un **riche programme** donc, **adopté** par l'assemblée. Le groupe doit à présent prioriser les actions, évaluer leur investissement financier et humain, prendre en compte les remarques des participants lors de la soirée.
M. Le Maire et les élus **remercient** les animateurs, les participants des GAS et de l'Assemblée communale pour leur engagement dans cette démarche de démocratie participative.
Tous les **documents** (compte-rendu, diaporamas) sont **consultables** sur le site de la mairie, rubrique Démocratie participative. Vous pouvez aussi **visionner l'Assemblée** sur la nouvelle chaîne YouTube de la mairie.

Participez aux Groupes Actions Solutions de la rentrée : envoyer un mail à secretariat@mairiedanjoutin.fr ou inscrivez-vous auprès du secrétariat de la mairie (coupon p. 2).
Rappel : un engagement flexible, des rencontres de 2h maximum (nombre de rencontres à déterminer selon le sujet).
Le GAS de la rentrée : **réhabilitation du parcours de santé.**
Vous pouvez aussi proposer de nouveaux sujets de GAS.

LA CONVENTION DE PARTICIPATION CITOYENNE

Le dispositif «Participation citoyenne» dans le domaine de la sécurité, a été établi entre la mairie et la police, validé par la préfecture et le parquet. Il est basé sur la désignation de référents de secteurs (au nombre de 8), qui seront choisis par la mairie parmi les candidats volontaires. Ils ont pour mission de relever les faits anormaux, d'informer, de conseiller sur la prévention de la délinquance et d'être à l'écoute des populations fragiles. Ils seront formés par la police, à laquelle ils ne se substituent en aucun cas. Les candidatures sont à adresser à Mr le Maire par courrier ou par email secretariat@mairiedanjoutin.fr.

La **passerelle**, réservée aux cyclistes et aux piétons, menant **au Pâquis** a été rénovée, travaux financés par le département et la commune.

Une **classe de l'école Anne Frank** a été repeinte pendant les congés scolaires d'été.
Les travaux ont été effectués par les services techniques de la ville.

De nouvelles **aires de jeux** ont été installées rue du Stand et rue d'Alsace.

De nouvelles fenêtres et une porte ont été remplacées sur le bâtiment de la **Marelle**.

Un des préaux de **l'école Saint Exupéry** a retrouvé de nouvelles couleurs. Un groupe de jeunes de l'UAJE (Unité éducative de protection de la jeunesse), située dans la ZAIC du Grand Bois, accompagné d'éducateurs s'est occupé des travaux de peinture.

Nouvelle gestion des déchets au cimetière

À gauche de l'entrée du cimetière, vous pouvez trouver près du point d'eau, deux containers d'ordures ménagères dans lesquels vous pouvez jeter les plantes plastiques, rubans contenants abimés, et deux composteurs pour plantes, fleurs fanées et terre.
Les pots, coupelles en plastique ou jardinières encore en bon état, peuvent être déposés dans le bac situé à côté. Ces objets peuvent être réutilisés donc vous pouvez vous servir.
Sur la partie haute du site, toujours à côté du deuxième point d'eau , un composteur est installé, avec à ses côtés, un bac à gravats destiné à recueillir les débris de pierre, de verre, vases ou pots en argile.
Une signalétique est mise en place afin de vous guider au mieux.

Merci pour votre participation.

Belgin Beauty

Belgin Basdogan a ouvert le **salon de coiffure** Belgin Beauty il y a trois mois à la place de l'atelier de couture, au 34 rue du docteur Jacquot, en face de l'hôtel Ibis. Elle exerçait auparavant à Tavey, également avec son propre établissement. C'est un salon pour dames. En plus des coupes classiques, il est possible de se faire coiffer et maquiller pour les mariages ou autre évènement. Belgin Beauty est le seul salon du secteur à travailler avec la marque Keune. L'entrée du salon se situe sur le côté gauche de la maison, en passant par une petite grille. Le parking peut se faire à côté de l'église ou sur le parking de l'hôtel. Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 06 31 49 88 74. Retrouver le salon sur instagram compte belgin_beauty.

Ouvert le mardi et le mercredi de 10h à 18h, le jeudi de 10h à 19h, le vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h.

Le Before

Ouvert il y a quelques années avec une entrée rue du 21 novembre (adresse officielle : 9 rue de la Coursière, mais entrée côté terrasse), presque en face de la boucherie Babé, **Le Before food and wine bar** est un lieu agréable avec terrasse où l'on vient après une journée de travail pour prendre un **apéritif, dînatoire ou non**. Il a rouvert le 1er septembre, sous l'égide de Julien Dubail. Le concept demeure identique mais l'accent est mis sur la qualité des mets servis. Par exemple, il est possible de déguster un croustillant d'escargot, des gambas flambées, ou encore les classiques croque-monsieur et burger. Parking public à côté de la terrasse. Il est aussi possible de commander des plats à emporter.

Ouvert du mercredi au samedi à partir de 17h30, contact par téléphone au 03 84 56 46 63 ou par courrier électronique à lebeforefoodandwinebar@gmail.com.

O' Mala kebab

Le kebab O'Mala a ouvert au 23, rue du général de Gaulle au printemps dernier. Il vous promet un goût atypique avec six **sandwich** vendus au prix unique de 5,5 € ou en menu avec **frites et boisson** à 7,5 €. Outre le traditionnel kebab, il est possible de déguster un sandwich au kefta, la viande hachée maison, le mexicain au poulet mariné, bacon et poivrons, le chiken-chika au poulet mariné et fromage fondu, le campagnard avec un steack et des œufs ou encore un hamburger. Des suppléments sont possibles pour chacun des sandwichs. Il est également possible de commander des nuggets, un dessert ainsi que des frites ou des boissons. Le repas peut être pris sur place ou à emporter.

Ouvert du lundi au samedi, de 11h30 à 14h et de 18h à 22h30, contact et commande par téléphone au 07 57 57 00 78.

Nouveaux horaires de La Poste à compter de décembre

- **BUREAU DE POSTE**
Les lundi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
le mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h
le mercredi de 9h à 12h

- **LE COURRIER DU CARRÉ PRO**
(plate forme située dans la zone industrielle)
du lundi au vendredi de 8h10 à 11h30 et de 13h30 à 16h43
le samedi de 7h50 à 12h

Le Club de l'Age d'Or : la reprise

L'amélioration sanitaire de juillet a permis une reprise, timide, des activités en août avec, en alternance, les **rencontres ludiques** et la **pétanque**, et le 16 septembre une **journée au pays de Langres.**

Pour cette fin d'année, outre la poursuite des jeudis, le comité propose, le jeudi 07 octobre une **friture** avec animation musicale au Relais des Ours à Offemont, le jeudi 28 octobre la **journée « cochonnailles »** à l'auberge du ballon et, pour terminer, le **repas de l'Amitié** le dimanche 12 décembre à la Maison pour Tous.

Concernant le **« foot en marchant »**, le mercredi matin de 8h30 à 10h, la reprise est tributaire de la fin des travaux du gymnase (prévue pour fin septembre).

Bien entendu ce programme dépend de la situation sanitaire.

Pour tout renseignement et adhésion, contact au :

03 84 28 50 56 ou 03 84 28 32 70.

Harmonie municipale

L'activité de l'Harmonie a été de nouveau ralentie et adaptée compte tenu des protocoles sanitaires. Les **répétitions** ont repris fin mai après un arrêt complet depuis novembre dernier. Les musiciens attendaient cette reprise depuis longtemps, ils ont alors répondu présents.

Le concert anniversaire des 140 ans +1 n'a pas pu être organisé.

Les seules présences musicales de l'Harmonie ont été les participations aux cérémonies du 8 mai à Danjoutin et à Vauthiermont, en effectif réduit.

Les musiciens se sont réunis en **assemblée générale** de l'Harmonie le 29 juin. **Daniel Feurtey** y a été nommé président d'honneur de l'Harmonie, en reconnaissance de son investissement pour la vie musicale locale.

Les répétitions ont repris à partir du mardi 7 septembre afin de préparer le nouveau répertoire , mais aussi la participation à l'inauguration de l'espace Prosper Géhendez et à diverses cérémonies patriotiques.

Isabelle Truchot, présidente ; Marc Ettwiller, directeur.

Site : harmonie-danjoutin.fr

Tennis de table

Bravo au jeune sportif Marco LIBOR (à droite sur la photo), qui a obtenu, en tennis de table, la médaille d'argent en double aux championnats de France Elite handisport, le 23 mai dernier à Maizières-les-Metz.

Le club du Centre Culturel Danjoutin tennis de table est fier de ce titre, reçu au terme d'une année compliquée pour les associations.

Appel aux bénévoles Comité des fêtes

Nous souhaitons reconstituer un comité des fêtes et recherchons des personnes.

Vous souhaitez apporter vos **compétences**, imaginer de **nouvelles animations festives ou culturelles**, venez participer avec nous à cette aventure dans un **cadre convivial**.

Coupon d'inscription en page 2 ou envoi d'un mail à secretariat@mairiedanjoutin.fr

Le fort des Basses Perches au cœur du siège de Belfort en 1870-1871

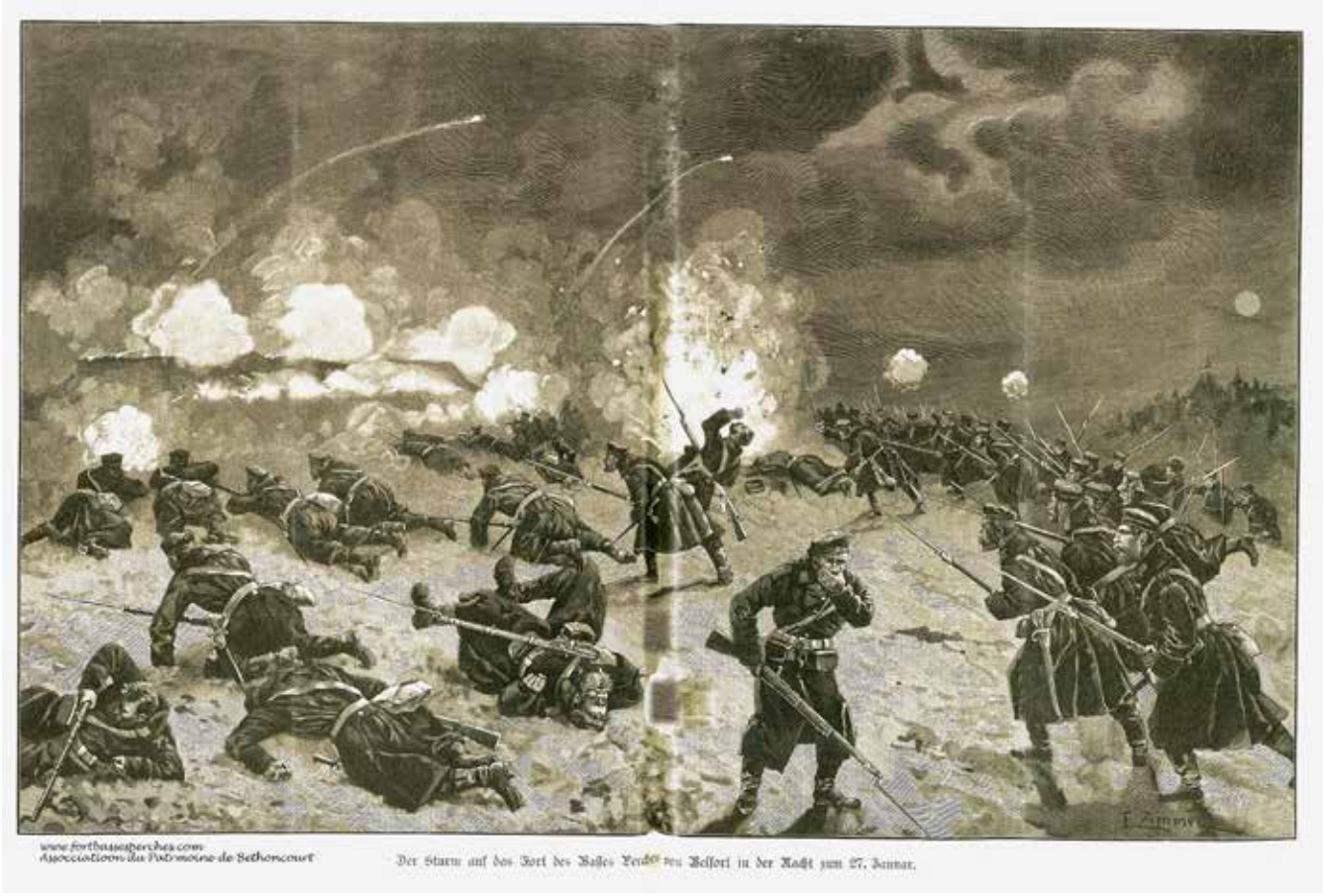

L'assaut du fort des Basses Perches dans la nuit du 26 au 27 janvier 1871, lithographie d'E. Zimmer (collection de l'association pour la mise en valeur du patrimoine Bethoncourtois).

L'échec de l'assaut du 26 janvier 1871

Après les prises de Danjoutin et de Pérouse les 8 et 21 janvier, ainsi que l'échec de la tentative de libérer la région par l'armée de secours du général Bourbaki du 15 au 18 janvier 1871, les Prussiens tentent **un coup de force contre les forts des Perches, seule clé d'accès à Belfort.**

Le 26 janvier, à 18h, environ 1700 hommes commencent l'attaque à partir de Danjoutin, sous la conduite du général Von Tresckow. Les français répondent par une inondation de projectiles, provoquant l'échec de l'assaut. Les **pertes humaines** sont élevées : 427 hommes côté prussien, 54 côté français (tués, blessés ou prisonniers). Ce combat est le plus meurtrier pour l'armée prussienne, alors que pour les français les pertes les plus importantes ont eu lieu lors de la chute de Danjoutin. Dans l'iconographie du siège, il symbolise la résistance des défenseurs de Belfort.

Monument aux prussiens tués aux forts des Perches dans la nuit du 27 janvier 1871 (photographie J.-P. Vernier).

Le 27 janvier, un officier français obtient un **cessez-le-feu** contre les forts des Perches de 16h à 18h afin de ramasser et d'inhumer les corps, gisant à proximité. Ce **moment d'humanité** est rappelé par le monument aux morts prussiens tués lors de l'assaut, à Belfort (derrière la boulangerie Ange).

La prise des forts des Perches le 8 février 1871

Une suspension des armes de trois semaines est alors signée entre la France et la Prusse, mais ne s'applique pas à Belfort : les travaux sur les forts continuent, effectués par des troupes bien affaiblies, dans le froid et la pluie de l'hiver. Le 5 février, le colonel Denfert-Rochereau décide **l'évacuation des troupes des forts.**

Le feu s'étant presque complètement arrêté sur les Perches, le moment est venu le 8 février de prendre les forts de la colline. **Le combat est symbolique**

La citadelle de Belfort vue depuis les Basses Perches, occupées par les Prussiens à partir de février 1871.

puisque, à l'arrivée des Prussiens, un officier et une vingtaine d'hommes étaient assis et occupés à faire la soupe. Le fort était alors dans un triste aspect de destruction.

La fin du siège de Belfort

Le colonel Denfert-Rocherau est autorisé à signer la reddition de Belfort le 16 février. Selon les préliminaires de paix à Versailles, Belfort reste française. En effet, « Le dénouement est celui d'une garnison qui est la seule (à l'exception de Bitche) à ne pas avoir déposé les armes » (N. Vignos/ Historien).

Danjoutin sera **une des premières communes à vouloir édifier un monument** : son Conseil municipal en décide la construction le 8 septembre 1871, en souvenir des horreurs de la guerre, des soldats tombés au combat et des trente maisons détruites dans le village (autant qu'à Belfort). Vous pouvez le retrouver sur la place du Souvenir dans le centre-bourg.

Laissons à F. Alberda de l'Amicale du Fort le soin de conclure : « Une fin de guerre internationale dont la dernière bataille a eu lieu aux Perches à quelques centaines de mètres de Belfort, avec des conséquences politiques importantes pour l'Europe ».

Sources historiques : Frederik Alberda et Nicolas Vignos. Remerciements à l'Amicale du fort pour leurs recherches et les travaux.

Les 150 ans du siège de Belfort

L'anniversaire des 150 ans du siège de Belfort de 1870-1871 se poursuit fin 2021-2022, avec de **nouvelles animations** prévues **à Belfort**, mais aussi **à Danjoutin**, puisque notre commune a été directement touchée par ce siège.

Vous pouvez participer au **concours** « Retrouvons-Imaginons la vie à Danjoutin il y a 150 ans ».

Appel aux bénévoles

L'amicale des amis du fort s'occupe des visites, en lien avec Belfort Tourisme. Si vous souhaitez **rejoindre l'équipe des guides,** vous pouvez vous porter volontaire (en envoyant un mail à secretariat@mairiedanjoutin.fr). Une formation sera mise en place prochainement. Vous pouvez aussi **rejoindre l'amicale** ou donner un **coup de main ponctuel à l'entretien du fort.**

Les Mercredis de la petite histoire de Danjoutin

Retrouvez chaque semaine une anecdote, un récit, des photographies… concernant l'histoire de notre commune : Qui est le Dr Jacquot ? Quelle est la signification du blason ? Quelle est l'origine de la fontaine Saint-Tiburce ? Etc.

À retrouver chaque mercredi sur **Facebook** et sur le **site de la mairie** (Culture – Patrimoine - Animations).

OCTOBRE

SAMEDI 16 : Apéro Papotes nettoyage de la commune - 10h MPT

DU 06 AU 10 : Opération Brioches au profit de l'ADAPEI

DIMANCHE 10 : Rando Sclérose - Denfert cyclo - Place de l'Europe - Départs 7h30 - 12h

NOVEMBRE

JEUDI 11 : cérémonie patriotique - monument aux morts - 11h30 en présence de l'harmonie municipale

DIMANCHE 21 : Messe de Sainte Cécile - Harmonie municipale - 10h église Saint-Just

DÉCEMBRE

SAMEDI 18 : concert de reprise de l'Harmonie municipale

JANVIER 2022

VENDREDI 7 : cérémonie des vœux du maire - 19h - MPT

LES CHANT'LOUPS

La **chorale** Les chant' loups section du centre culturel recrute des choristes.
Les répétitions ont lieu le mercredi soir de 18h à 20h ambiance conviviale assurée
Contacter Delphine au :
06 35 92 20 01

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

- **Lundi-mercredi jeudi-vendredi**
  De 8h00 à 12h00
  et de 14h00 à 17h30
- **Mardi**
  De 14h00 à 17h30

TRIBUNES

ELAN CITOYEN DANJOUTIN

Cher(e)s Danjoutinois(es),

Nous souhaitons une belle rentrée scolaire à notre jeunesse danjoutinoise ainsi qu'à l'ensemble du personnel de nos trois écoles élémentaires et du collège.

Cette rentrée rime également avec la reprise de nos activités culturelles et sportives. Les 1800 adhérents ont d'ores-et-déjà repris le chemin des 23 associations et leurs 15 sections. Nous remercions l'ensemble des bénévoles engagés, grâce à qui nous pouvons aujourd'hui « re-vivre » ensemble.

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations au groupe de travail ayant soumis des propositions concrètes et documentées afin de sécuriser les rues de Vézelois et de l'espérance face aux risques de la circulation routière.

Nous espérons désormais que les décisions seront prises pour concrétiser l'ensemble de ces propositions.

Nous vous rappelons que nous sommes disponibles et à votre écoute pour contribuer à l'amélioration de votre quotidien : emmanueldessaint@yahoo.fr – 06.20.90.53.03.

Les 6 conseillers municipaux d' Elan Citoyen Danjoutin

DANJOUTIN Ensemble Pour Demain

Depuis plus d'un an, nous nous attachons à mettre en place les principaux éléments de notre projet pour la commune.

Nous souhaitons une commune solidaire envers les personnes qui sont les plus fragiles face à la crise économique et sanitaire, plus écologique pour faire notre part locale dans la lutte contre les pollutions et l'effet de serre et à affronter les dérèglements climatiques qui s'annoncent et plus démocratique, car rien ne peut se faire sans en engagement de tous les habitants avec pour point d'orgue notre nouvelle assemblée communale à laquelle vous êtes tous invités à participer.

Nous sommes ainsi 20 élues et élus au côté de notre Maire, qui nous engageons chaque jour pour être à vos côtés, à votre écoute, dans l'attention et la vigilance des intérêts communautaires et collectifs. Nous poursuivrons cet objectif.

Les 21 élus de Danjoutin pour demain.